TICKETS DE CAISSE

ET

ORIGINE DES COOPERATEURS

Depuis le 11 Mars, les coopérateurs qui font leurs courses doivent donner leur code postal lors du paiement de leurs achats. Une première analyse a été réalisée avec les données recueillies durant la première semaine de fonctionnement. Voici les premières analyses.

Quelques Pistes d'Analyse:

- 1) Les coopérateurs venant de l'Etang la Ville et de Mareil Marly sont peu nombreux malgré leur proximité du magasin.
- 2) Les coopérateurs venant de Port-Marly, Le Pecq et Saint Germain en Laye sont relativement peu nombreux.
- 3) Aucun coopérateur venant de Bailly par exemple.
- 4) Le panier moyen est plus élevé si les coopérateurs viennent de plus loin (20 ou 30 euros).

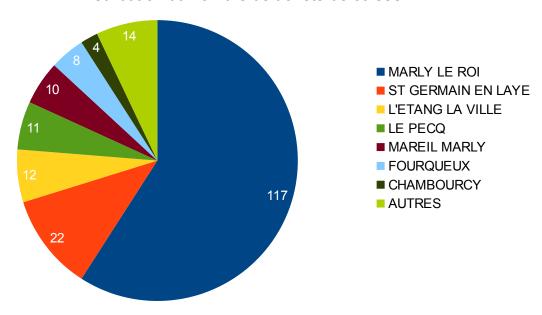
Statistiques

198 tickets de caisses ont été émis pour un montant total de 10745 euros soit 54 euros par semaine par coopérateur.

Distribution du nombre de tickets de caisse

Presque 60% des coopérateurs qui achètent dans le magasin viennent de Marly le roi.

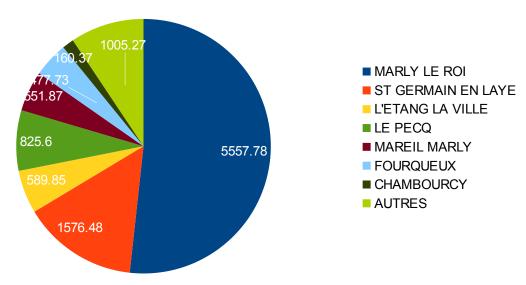
Distribution du nombre de tickets de caisse



Distribution du chiffre d'affaires des tickets de caisse

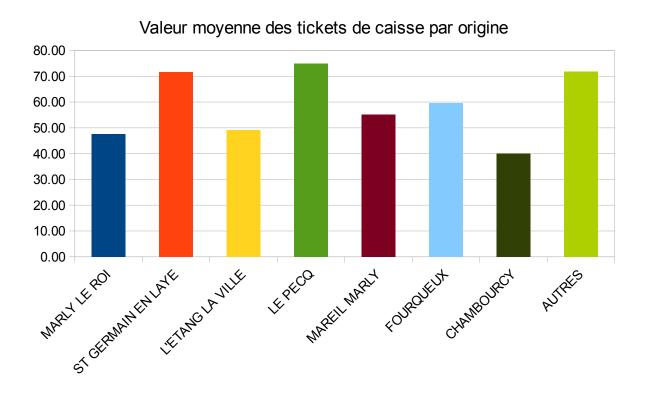
Le montant dépensé par les coopérateurs qui viennent de Marly le Roi et achètent dans le magasin représente 50% des ventes de PoplaCoop.

Distribution du chiffre d'affaire des tickets de caisse



Valeur moyenne des tickets de caisse

On observe que les tickets de caisse ont tendance à être plus élevés en moyenne lorsque l'on vient de plus loin à l'exception de Chambourcy (4 clients seulement).



Liste des communes peu représentées

Communes représentés mais faiblement (1 ou 2 tickets):

POISSY, LE PORT MARLY, LA BRETECHE, LOUVECIENNES, JOUY LE MOUTIER, RENNEMOULIN, PARLY, LE MESNIL LE ROI, CARRIERES SOUS BOIS, CROISSY SUR SEINE

On remarque que peu de personnes viennent de PORT MARLY alors que c'est très proche et aucune de BAILLY: il y a du potentiel peut être.